

11/12/2007

Communiqué

SPIE et le SAN de Sénart en Essonne signent un Partenariat Public Privé "développement durable"

Pour la première fois, une collectivité locale utilise la télégestion point par point pour l'éclairage public sur la totalité de son patrimoine. SPIE signe le 13 décembre 2007 le premier contrat de Partenariat Public Privé "développement durable" avec le Syndicat d'Agglomération Nouvelle (SAN) de Sénart en Essonne.

Les travaux débuteront dès le 1er janvier 2008 pour une durée de 15 ans. Le partenariat concerne la reconstruction, la rénovation, la maintenance et la gestion de l'éclairage public ainsi que la signalisation lumineuse tricolore. L'efficacité énergétique au cœur du projet La maîtrise de l'énergie est le fil conducteur de ce premier Partenariat Public Privé dédié entièrement au développement durable dont la réflexion a été engagée par la collectivité territoriale dès 2006. Les co-contractants SPIE et le SAN de Sénart en Essonne qui regroupe les communes de Morsang-sur-Seine, Saint-Pierre-du-Perray, Saintry-sur-Seine et Tigery, s'inscrivent dans la droite ligne du Grenelle de l'environnement. En effet, après avoir fait obtenir la première labellisation "territoire durable" pour une collectivité territoriale d'Île-de-France, Dominique Verots, avec le soutien des quatre communes membres, a souhaité marquer de manière profonde l'empreinte du développement durable par la signature de ce partenariat. Et Dominique Verots de préciser : "la motivation profonde de ce partenariat repose sur un investissement et une ambition pour les générations futures". Bénéfices attendus dès 2008 : 35% d'économie d'électricité, réduction des émissions de CO2 et suppression de la pollution lumineuse dès les 5 premiers mois. Le Partenariat déploie des moyens innovants avec la généralisation de la télégestion sera mise en œuvre non seulement pour les centres villes du SAN de Sénart en Essonne, mais également pour toutes les zones périphériques. La technologie permet d'adapter l'éclairage au rythme de vie des quartiers des différentes agglomérations : ensoleillement, saisons mais aussi événements annuels ou exceptionnels (illumination de Noël, feu d'artifice du 14 juillet...). Chaque lampe reçoit l'énergie juste nécessaire à son fonctionnement optimal grâce à des ballasts électroniques communicants. La télégestion lutte contre les gaspillages et supprime les pics d'intensité. "On ne peut anticiper le coût de l'énergie de demain, il faut donc anticiper en maîtrisant le volume d'énergie consommé aujourd'hui" précise Gauthier Louette, directeur général de SPIE. Autre service rendu aux habitants, les lampes défectueuses seront repérées et remplacées immédiatement. Plus besoin de réclamer le remplacement d'un éclairage déficient. Un PPP "100% environnemental" Le procédé technologique s'accompagne de l'utilisation de matériels aux dernières normes environnementales (lampes à faible consommation et à haut rendement). Le nombre d'armoires électriques est rationalisé. Celles-ci passeront de 57 à 42. Mais le PPP va plus dans la notion de développement durable : SPIE s'est engagée à utiliser un parc de véhicules propres pour la maintenance des installations. Améliorer la qualité de vie Dès la première année, SPIE reconstruira 95% du parc sur les territoires des quatre communes concernées. Les nouveaux équipements sont intégrés à chaque site et tiennent compte du patrimoine urbain.

Pendant la durée des travaux, un site Internet est à disposition des habitants pour une information exhaustive et en temps réel. Le PPP entre SPIE et le SAN de Sénart en Essonne s'élève à 10 millions d'euros. Il concerne la reconstruction, la rénovation, la maintenance et la gestion de l'ensemble du système d'éclairage (plus de 2.500 points lumineux). La volonté de mutualiser les équipements, la complexité du dossier ont amené naturellement ces collectivités à un PPP. L'offre de SPIE a remporté les suffrages à l'issue de la procédure de dialogue compétitif mise en place en 2007.

À l'issue du contrat, le SAN de Sénart en Essonne pourra compter sur un parc d'éclairage public neuf, sur des économies d'énergie substantielles, et sur une nette diminution des frais de fonctionnement induits par ce service public d'importance. Le partenariat entre SPIE et Sénart en Essonne marque une étape pour la société dans le développement de ses offres "développement durable" à destination des agglomérations et dans une véritable prise de conscience par une collectivité responsable des enjeux liés à l'environnement. Contact SPIE SA

Pascal Omnes

Directeur de la communication

Tél. : +33 (0)1 34 22 58 21

e-mail : pascal.omnes@spie.com

Accès direct

- [SPIE et la Smart city](#)
- [SPIE et le bâtiment intelligent](#)
- [SPIE et le secteur de l'énergie](#)
- [SPIE et la transition industrielle](#)
- [Valoriser le cadre de vie](#)
- [Conjuguer les énergies](#)
- [Développer la performance des entreprises](#)
- [InSPIErations durables](#)
- [À propos du Groupe](#)
- [Les dossiers de SPIE](#)
- [#SPIE120](#)

Sites du groupe

- [SPIE Belgium](#)
- [SPIE Deutschland & Zentraleuropa](#)
- [SPIE ICS](#)
- [SPIE JOB](#)
- [SPIE Nederland](#)
- [SPIE Oil & Gas Services](#)
- [SPIE Switzerland](#)
- [SPIE UK](#)

Applications mobiles

- [SMART CITY by SPIE](#)
- [SPIE maps](#)

Suivez-nous sur...





- [Plan du site](#)
- [Accessibilité](#)
- [Mentions légales](#)
- [SPIE de A à Z](#)

URL source: <https://www.spie.com/fr/spie-et-le-san-de-senart-en-essonne-signent-un-partenariat-public-prive-developpement-durable>